





Conduite Accompagnée : 1 234 €

Une évaluation Le forfait code : cours et tests illimités (6 mois) Le forfait code : cours et tests illimités (6 mois) Un livre de code Examen du code de la route et accompagnement à l'examen L'examen du code de la route et accompagnement à l'examen Deux rendez-vous préalable Deux rendez-vous pédagogiques Accompagnement à l'examen pratique Options possibles : Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription : 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant Une photocopie du jugement de divorce	м		Tarif unitaire		
Un livre de code Examen du code de la route et accompagnement à l'examen 20 € Examen du code de la route et accompagnement à l'examen 20 heures de conduite 46 € Un rendez-vous préalable Deux rendez-vous pédagogiques Accompagnement à l'examen pratique Options possibles: Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	♠	Une évaluation	Offerte		
Examen du code de la route et accompagnement à l'examen \$\frac{59}{40} \in \text{ 20 heures de conduite} \text{ 46 } \in \text{ Accompagnement à l'examen pratique} \text{ 46 } \in \text{ 46 } \in \text{ 46 } \in \text{ Accompagnement à l'examen pratique} \text{ 46 } \in \text{ 46 } \in \text{ 46 } \in \text{ 46 } \in \text{ 60 } \text{ Accòs 1 mois supplémentaire au code par internet 20 } \in \text{ Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code} \text{ 30 } \in \text{ Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code} \text{ 30 } \in \text{ 8 } \text{ Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code} \text{ 90 } \in \text{ 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee)} \text{ 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 } \text{ 1 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans)} \text{ 1 L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jde/(recipient)/94591)} \text{ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso)} \text{ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture cau, électricité, téléphone)} \text{ Pour les mineurs :} \text{ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant} \text{ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant} \text{ 46 } \text{ 17 ans} \text{ 17 ans} \text{ 18 ans} \text{ 29 and 18 ans} \text{ 29 and 18 ans} \text{ 20 and 18 ans} 20 ans ans ans ans ans ans ans ans ans a	\Leftrightarrow	Le forfait code : cours et tests illimités (6 mois)			
20 heures de conduite 46 € Un rendez-vous préalable 46 € Deux rendez-vous pédagogiques 46 € Accompagnement à l'examen pratique 46 € Options possibles: Code par internet (Valable 3 mois) 50 € Accès 1 mois supplémentaire au code par internet 20 € Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code 30 € Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \!$	Un livre de code	20 €		
Un rendez-vous préalable Un rendez-vous pédagogiques Accompagnement à l'examen pratique Options possibles: Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \!$	Examen du code de la route et accompagnement à l'examen	59 €		
Deux rendez-vous pédagogiques Accompagnement à l'examen pratique Options possibles : Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription : 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jde/contact-jde/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \!$	20 heures de conduite	46 €		
Accompagnement à l'examen pratique Options possibles : Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription : 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \!$	Un rendez-vous préalable	46 €		
Options possibles: Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \Leftrightarrow$	Deux rendez-vous pédagogiques	46 €		
Code par internet (Valable 3 mois) Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not\Leftrightarrow$	Accompagnement à l'examen pratique	46 €		
Accès 1 mois supplémentaire au code par internet Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code Pièces à fournir pour l'inscription : □ 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) □ 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 □ L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) □ L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) □ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) □ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : □ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	Options possibles :				
Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code **Pièces à fournir pour l'inscription : □ 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) □ 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 □ L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) □ L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) □ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) □ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) **Pour les mineurs : □ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	₩	Code par internet (Valable 3 mois)	50€		
Pièces à fournir pour l'inscription: 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \hookrightarrow$	Accès 1 mois supplémentaire au code par internet	20 €		
□ 1 photo numérique (https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) □ 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 □ L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) □ L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) □ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) □ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : □ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	$\not \!$	Accès 1 mois supplémentaire aux tests de code	30€		
(https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee) 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	Pièces à fournir pour l'inscription :				
□ 2 photos + 2 timbres de 20g + une photocopie de l'ASSR 2 □ L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) □ L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) □ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) □ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : □ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	☐ 1 photo numérique				
☐ L'attestation de recensement (entre 16 et 17 ans) ☐ L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans)	(https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee)				
L'attestation en attente de convocation à la JAPD (entre 17 et 18 ans) (à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant					
(à demander à cette adresse : http://www.defense.gouv.fr/jdc/contact-jdc/(recipient)/94591) Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant					
☐ Une photocopie de la carte d'identité (recto verso) ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs: ☐ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant					
☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone) Pour les mineurs : ☐ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant					
Pour les mineurs : ☐ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	Une photocopie de la carte d'identité (recto verso)				
Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant	Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone)				
	Pour	<u>les mineurs :</u>			
☐ Une photocopie du jugement de divorce		☐ Une photocopie du livret de famille : partie parents + enfant			
		Une photocopie du jugement de divorce			

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Tarifs:

Le tarif du forfait est garanti trois ans (6 mois pour le code) à partir de la date figurant sur le contrat de formation.

Formation:

Tout d'abord, il est nécessaire d'effectuer une évaluation, afin d'estimer la durée de formation.

A l'issu de l'évaluation, un contrat entre l'auto-école et l'élève est signé. Ce contrat défini le nombre d'heures, les modalités de paiement, ainsi que le règlement intérieur de l'établissement.

L'élève peut alors assister aux leçons de code et aux leçons de conduite.

Après obtention du code et réalisation d'au moins 20h de conduite, ainsi qu'un rendezvous préalable entre l'élève, l'enseignant et au moins un accompagnateur, l'élève est prêt à partir en conduite accompagnée.

Durant la période de conduite accompagnée, l'élève doit parcourir au moins 3 000 Km sur une durée minimum d'un an.

Au cours de la période de conduite accompagnée, deux rendez-vous pédagogiques sont prévu afin de vérifier et de corriger la conduite de l'élève.

La formation doit être conforme aux objectifs définis dans le livret d'apprentissage que l'élève doit obligatoirement avoir à chaque leçon.

Présentation aux examens :

L'établissement s'engage à présenter l'élève à l'épreuve pratique. Une absence à un examen sera facturée comme un échec.

Modalité de règlement :

Vous avez la possibilité de régler votre formation en plusieurs fois :

Forfait AAC :	Forfait AAC + code par internet :
1334 €	1384 €
230€ à l'inscription	280€ à l'inscription
230€ toutes les 5 heures de conduite	230€ toutes les 5 heures de conduite
184€ au 1 ^{er} rendez-vous pédagogique	184€ au 1 ^{er} rendez-vous pédagogique

Accueil et formation au code :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Conduite :
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
Le samedi de 8h à 12h



Numéro d'agrément : E 12 063 4438 0 Tarifs valables jusqu'au 31/12/2017